



Madame, Monsieur le Représentant
au Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE

Objet : Comité Syndical du 24 février 2026 - 2^{ème} convocation

PJ : Note de synthèse explicative.

Madame, Monsieur le Représentant au Comité Syndical,

Caen, le 13 février 2026

Le Comité Syndical de ce 12 février 2026, légalement convoqué le 6 février 2026, n'ayant pu délibérer faute de quorum, et conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous convie à participer à une nouvelle réunion du Comité Syndical qui se tiendra le :

Mardi 24 février 2026 à 9h30 (accueil café dès 9h00)

Salle Marcel RESTOUT du SDEC ÉNERGIE – Esplanade Brillaud de Lujardière à Caen.

Je vous invite à vous reporter à la note de synthèse, jointe à votre première convocation du 6 février dernier.

En application des articles précités, le Comité Syndical pourra valablement délibérer sans condition de quorum.

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Représentant au Comité Syndical, mes salutations distinguées.

La Présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE